

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Trécesson, tenue à la salle des délibérations du conseil ce 17 janvier 2023 à 19 h.

SONT PRÉSENTS :

- M. Ghislain Nadeau, maire;
- M. André Masson, conseiller;
- Mme Nadia Caron, conseillère;
- Mme Nathalie Dion, conseillère;
- M. Martin Veilleux, conseiller;
- M. Rémi Roy, conseiller;
- M. Stéphan Roy, conseiller.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

- Mme Kelly Bédard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte. Il est 19 h.

RÉSOLUTION 2023-01-01

Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par la conseillère Nathalie Dion,

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal de Trécesson, tenue à la salle des délibérations du conseil ce 17 janvier 2023 à 19 h soit et est adopté avec l'ajout du point 8.1, sous le point 8. *Forêt et environnement* « Renouvellement de l'Entente de délégation de gestion du Fonds forêt de la MRC d'Abitibi ».

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

COMMENTAIRE

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 décembre 2022.

Ce point est remis à une séance subséquente.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions réservée au public.

Période de questions réservée au public.

ATTENDU QUE la Politique des ressources humaines doit être révisée annuellement;

ATTENDU QUE la municipalité doit se conformer aux normes du travail pour l'élaboration de celle-ci;

RÉSOLUTION 2023-01-02
Révision de la Politique des
ressources humaines.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Stéphan Roy,

APPUYÉ par la conseillère Nathalie Dion,

QUE le Comité des ressources humaines révisé, avec l'aide de la directrice générale par intérim, la Politique des ressources humaines, pour ainsi se conformer aux normes du travail concernant les heures supplémentaires;

ÉTANT ENTENDU QUE toute rétroaction sera faite pour un maximum d'un an.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec offre de la formation pertinente et à jour à ses membres;

ATTENDU QUE l'ADMQ informe ses membres de différentes façons concernant les actualités du monde municipal ainsi que sur les obligations des municipalités;

ATTENDU QUE l'ADMQ offre différents services à ses membres tels que le soutien, le réseautage, l'accompagnement dans différents dossiers;

RÉSOLUTION 2023-01-03
Renouvellement de
l'adhésion à l'ADMQ.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Masson,

APPUYÉ par le conseiller Martin Veilleux,

QUE les adhésions à l'Association des directeurs municipaux du Québec soient renouvelées.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU QUE la municipalité doit publier, mensuellement, des informations à transmettre aux citoyens;

ATTENDU QUE l'employée 13-0007 coordonne les activités du journal local de la municipalité et des médias sociaux depuis 2019;

RÉSOLUTION 2023-01-04
Renouvellement du contrat
de service pour la gestion
des médias.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par le conseiller Stéphan Roy,

QU'un montant fixe de 100 \$ par mois soit remis à l'employée 13-0007 pour la gestion des médias sociaux et la mise en page mensuelle du journal municipal;

QUE le montant total de la facture cellulaire de cette employée soit remboursé, et ce, chaque mois.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU la demande de don de l'Accueil d'Amos, organisme communautaire qui offre un toit et de la nourriture à ceux qui en ont besoin, et ce, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et depuis plus de trente ans;

RÉSOLUTION 2023-01-05
Demande d'appui financier
2022-2023 – L'Accueil
d'Amos.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dion,

APPUYÉ par la Nadia Caron,

QU'un don de 100 \$ soit offert à l'Accueil d'Amos.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU la correspondance reçue d'Enviroboue Ghislain Morin Inc.;

ATTENDU le contrat octroyé à Enviroboue Ghislain Morin Inc. en janvier 2021 pour l'entretien des fosses septiques pour les années 2021, 2022 et 2023 au montant de 260.89 \$ pour la vidange complète de 750 à 850 gallons, de 219.99 \$ pour un traitement de fosse de 750 à 850 gallons et de 260.89 \$ pour la vidange de fosse étanche de 750 à 850 gallons;

ATTENDU l'augmentation du coût de la vie et surtout de la forte hausse du carburant diesel;

RÉSOLUTION 2023-01-06
Augmentation du tarif au
contrat de vidanges des
fosses septiques
(Enviroboue Ghislain Morin
Inc.).

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémi Roy,

APPUYÉ par le conseiller Stéphan Roy,

QUE le conseil accepte la hausse de 8% demandée pour les services offerts par Enviroboue Ghislain Morin Inc.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2023-01-07
Adoption de la liste des
comptes payés et à payer.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nadia Caron,

APPUYÉ par le conseiller Martin Veilleux,

QUE la liste des salaires versés ainsi que des comptes payés et à payer au 17 janvier 2023, telle que ci-dessous détaillée et totalisant 70,144.73 \$, soit et est approuvée telle que préparée.

DESCRIPTON	MONTANT
Comptes payés, à payer et prélèvements	39,365.75 \$
DAS provinciales	7,252.60 \$
DAS fédérales	2,971.91 \$
Salaires versés pour les élus	3,380.07 \$
Salaires versés pour les employés	17,174.40 \$
TOTAL :	70,144.73 \$

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

COMMENTAIRE
Conciliation bancaire de
décembre 2022.

Un tableau est présenté aux élus concernant la conciliation bancaire de décembre 2022. Le montant en banque, les dépôts en circulation et les dépenses en circulation y sont inscrits.

ATTENDU QUE l'actuelle Entente de délégation de Gestion #1056 de la MRC d'Abitibi prendra fin le 31 mars 2023;

ATTENDU QU'il y a lieu de signifier au ministère des Ressources naturelles et des Forêts l'intérêt de la Municipalité de Trécesson de déléguer à la MRC d'Abitibi la signature d'une nouvelle Entente de délégation de gestion pour les 5 prochaines années;

RÉSOLUTION 2023-01-08

Renouvellement de l'Entente de délégation de gestion du Fonds forêt de la MRC d'Abitibi.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Stéphan Roy,

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy,

QUE la Municipalité de Trécesson délègue sa compétence à la MRC d'Abitibi pour la gestion forestière des lots intramunicipaux sur son territoire;

QUE la MRC d'Abitibi soit autorisée, par la présente résolution, à signer l'Entente de délégation de gestion avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts couvrant la période 2023-2028.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

COMMENTAIRE

Projet de règlement 2022-294 déterminant les taux de taxes pour l'année financière 2023.

Ce point est remis à une séance subséquente.

RAPPORT DE L'ÉLU

Ghislain Nadeau, maire.

- Le 10 janvier, il a participé à la séance de travail.

RAPPORT DE L'ÉLU

André Masson, conseiller 1.

- Le 10 janvier, il a participé à la séance de travail;
 - Il a fait un suivi de dossiers avec le contractuel de la FQM investiguant sur la gouvernance de la municipalité;
 - Il a fait un suivi de dossiers avec l'avocat de la municipalité;
 - Il a fait un suivi de dossiers avec différentes instances gouvernementales.
-

RAPPORT DE L'ÉLU

Nadia Caron, conseillère 2.

- Le 10 janvier, elle a participé à la séance de travail;
 - Elle a entretenu des correspondances avec la Commission municipale du Québec (CMQ).
-

RAPPORT DE L'ÉLU

Nathalie Dion, conseillère 3.

- Le 10 janvier, elle a participé à la séance de travail;
 - Elle a discuté avec M. Denis Barrière concernant l'Assemblée générale de dissolution du Marchons, courons à Trécesson qui se tiendra le 22 février prochain à 19 h à la Salle municipale Réjean-Morissette.
-

RAPPORT DE L'ÉLU

Martin Veilleux, conseiller
4.

- Le 10 janvier, il a participé à la séance de travail;
- Il s'est présenté au bureau municipal pour la préparation du budget 2023.

RAPPORT DE L'ÉLU

Rémi Roy, conseiller 5.

- Le 10 janvier, il a participé à la séance de travail;
- Il s'est présenté au garage municipal pour discuter avec les employés des travaux publics de divers sujets.

RAPPORT DE L'ÉLU

Stéphan Roy, conseiller 6.

- Le 10 janvier, il a participé à la séance de travail;
- Il a participé à des discussions avec la MRC d'Abitibi concernant le Fonds forêt.

CORRESPONDANCES

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim a retenu certaines correspondances et informations à communiquer à l'assemblée :

- Avis relatif à des relevés géotechniques (Magneto Investments L.P.)

DIVERS

Points ne figurant pas dans l'ordre du jour transmis.

Divers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions réservée au public.

Période de questions réservée au public.

RÉSOLUTION 2023-01-09

Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dion,

APPUYÉ par le conseiller Stéphan Roy,

QUE la séance soit levée.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Et la séance est levée à 20 h 05.

GHISLAIN NADEAU, maire

KELLY BÉDARD, directrice générale et greffière-trésorière par intérim